

ABONNEMENT

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 FÉVRIER

BULLETIN

LE CONCORDAT EST TOUJOURS MENACÉ

La Chambre a voté en principe le budget des cultes.

Quoil les républicains sont-ils moins méchants qu'ils n'en ont l'air ?

Non, mais ils sont devenus prudents, leur vote a été déterminé par ces considérations très pratiques que M. Andrieux leur a mises sous les yeux :

La République a-t-elle intérêt à faire la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Quelles seront les conséquences pratiques de notre vote ? Si nous supprimons le budget des cultes, serons-nous réélus ?

Être réélu, pour un républicain, tout est là.

M. Goblet venait de dire : « La mesure est violente et injuste ». Est-ce pour ce motif qu'il la repousse ? Pas du tout ; mais nous ne sommes pas prêts, dit-il ; et il engage les républicains à préparer « la mesure injuste et violente. »

Tel un voleur devant un coffre-fort ; armé d'une pince-monseigneur, il s'apprête à l'effraction, mesure violente, et au vol, mesure injuste ; déjà il allonge la main ; tout-à-coup il entend du bruit au bout d'un corridor, il s'arrête : Quelqu'un ! dit-il en prêtant l'oreille, le moment n'est pas opportun, je reviendrai dans un instant. Ainsi raisonne M. Goblet, président du conseil des ministres.

La notion de droit n'existe pas pour ce chef de gouvernement ; la République a perdu le sens moral, elle n'a plus que le sentiment de l'opportunité, aussi s'appelle-t-elle elle-même la République opportuniste.

C'est un argument tout-à-fait opportuniste qu'invoquent MM. Goblet et Andrieux : « Si vous supprimez le Concordat, dit le rapporteur, vous supprimez certainement

un très grand nombre d'adhérents actuellement acquis à la République ; et en le maintenant, au contraire, vous ne perdez pas une voix au profit de la Monarchie. »

Donc tout se réduit à une question électorale ; la Chambre a compris ainsi la question et le budget des cultes a été maintenu.

Aux électeurs de comprendre leur devoir ; le jour où ils cesseront de manifester énergiquement leur souci des intérêts religieux, la République s'empressera de fouler aux pieds les traités et supprimera les derniers vestiges de la liberté de conscience.

La discussion qui a précédé ce vote a été très brillante. Un des lieutenants de M. Clémenceau, le jeune M. Pichon, avait développé à la tribune avec une logique terrible pour ses amis les principes républicains. Dans la partie historique il a été plus faible ; ce jeune homme n'a étudié l'histoire que dans les feuilles révolutionnaires et il y a puisé les notions les plus fausses. Son ignorance fait pitié ; elle lui fait dire en toute sincérité :

« Messieurs, le régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été celui de la France, et tous les historiens s'accordent à reconnaître qu'il avait produit les meilleurs fruits. »

A quelle époque ? Sous la Convention. Les églises profanées, pillées et incendiées, les prêtres déportés, guillotins ou noyés, le culte aboli, voilà ce que M. Pichon appelle « les meilleurs fruits ! »

« Les protestations contre la vente des biens ecclésiastiques s'étaient éteintes, » poursuit M. Pichon.

Parbleu ! la Terreur avait une bonne manière d'éteindre les protestations et leurs auteurs. « Le culte catholique, continue l'orateur, était universellement célébré sans que l'Eglise songeât à demander des rétributions pour son service. » Il croit, cet enfant, que c'est arrivé ; eh bien ! non, petit, ce n'est pas arrivé, mais pas du tout.

M^r Freppel a fait au discours de M. Pichon une réponse magnifique ; le jeune élève du radicalisme a reçu une leçon

d'histoire et une leçon de droit dont il avait grand besoin et qu'il ne mettra guère à profit. Il n'a été rien répondu à cette lumineuse démonstration, parce qu'on n'y pouvait rien répondre. H.-A. MARTIN.

LES BRUITS DE GUERRE

Les nouvelles étrangères relatives aux menaces de guerre sont tous les jours plus nombreuses et plus précises.

C'est l'article de la *Post* qui ranime les inquiétudes.

Le *Times* publie une dépêche de Berlin qui montre à quel point l'émotion a été vive dans la capitale prussienne :

« L'opinion publique continue à être agitée par les bruits de guerre qui paraissent s'accroître de jour en jour. »

« On a dit que la peur de la guerre était quelquefois plus désastreuse dans ses conséquences que la guerre elle-même. On commence à s'apercevoir en Allemagne que cela est parfois vrai. »

« Les affaires sont enrayées, paralysées partout ; toutes les valeurs sont en baisse et paraissent devoir baisser encore. On ne parle que des probabilités de paix ou de guerre, et les Bourses sont la proie d'une panique qui les met à la merci des spéculateurs qui n'attendent que l'occasion pour écumer le marché monétaire. »

La panique est partout, même à Berlin, où l'on doit être fixé sur la valeur des assurances pacifiques de M. de Bismarck.

Une lettre de Strasbourg, adressée au *Journal du Loiret*, dit que, la semaine dernière, on a commencé à garnir les remparts d'affûts nouveaux et de canons. »

Les préparatifs militaires de l'Autriche sont poussés activement.

Les médecins militaires de la réserve ont reçu l'ordre de se tenir prêts dans les arsenaux où l'on embauche une quantité d'ouvriers.

Voici un autre renseignement : Il y a un fabricant de fours pour biscuits qui a livré, il y a un mois, 600 fours fixés sur des modèles spéciaux. Ces fours sont répartis sur divers points de la frontière allemande.

A l'aide du four, on fabrique le biscuit sous la forme d'une petite bille dont les avantages, à plusieurs points de vue, seraient supérieurs aux biscuits de forme plate.

Les autorités militaires allemandes, pour expérimenter la résistance pendant la locomotion, auraient fait voyager, dans ce but, des wagons de biscuits sur diverses lignes.

Avec de pareils rumeurs venant de tous les coins de l'Europe, il n'est pas étonnant que les fonds baissent.

Parmi les journaux viennois qui commentent la nouvelle relative à la Landsturm, il faut citer l'opinion de la *Nouvelle Presse* :

« Dans le conseil, on a insisté sur ce fait que dans le courant des dernières semaines les rapports entre l'Autriche et la Russie sont devenus plus amicaux, que le ministère des affaires étrangères a pleine confiance de voir régler les difficultés existantes par les moyens pacifiques. »

« Suivant la manière de voir des cercles gouvernementaux, la paix européenne serait peut-être plus menacée par la tension qui existe entre les rapports de l'Allemagne et de la France, que par la crise bulgare que l'on espère régler par les moyens diplomatiques. »

« Les rapports entre la Russie et l'Allemagne, d'après cette manière de voir, présentent un plus grand danger de guerre que les rapports entre l'Autriche et la Russie. »

« Le journal ajoute que les ministres compétents ne peuvent pas calculer l'effet qu'une conflagration entre la France et l'Allemagne pourrait avoir sur la question d'Orient. »

« On se demande si la Russie ne saisira pas cette occasion pour réaliser son programme en Orient, et c'est pour cela que l'Autriche doit être prête à parer à toute éventualité. »

88 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

XXI

Richard s'était laissé tomber sur un siège, terrifié, stupide.

Moule, l'agent de police, tout entier à la joie de cette capture que le hasard lui avait fait faire, n'avait même pas entendu le reproche adressé par Clémence à son fils. Il tenait un forçat en rupture de ban, et il satisfaisait une vengeance personnelle : double triomphe.

— Eh ! eh ! mon gaillard, dit-il à Causson, nous ne sommes plus ici dans la rivière, mais sur le plancher des vaches ; j'ai aimé mieux ça, quoique j'aie appris à nager depuis : c'était une leçon. Essaye maintenant de me faire boire et de tirer la coupe.

Causson balbutia un semblant de protestation.

— Assurez-vous de ce lapin-là, dit Moule aux

deux agents qui l'accompagnaient ; c'est du bon gibier, j'en réponds.

Mais Richard était sorti de son abattement.

— C'est mon père ! s'écria-t-il.

— Votre père ?

— Oui ! Et pourquoi l'arrêtez-vous ?... Ah ! je l'ai soupçonné, moi aussi, je suis un misérable !... mais il est innocent, laissez-le !...

Puis, à Causson :

— Pardonne-moi, mon père !... mon cœur me le disait... mais je m'obstinais à douter... j'étais aveugle... Pardon !

Il étreignait Causson ; il l'embrassait. « Cher enfant ! » répétait Causson, en larmes. Clémence s'élança vers eux, et tous les trois se tinrent embrassés dans une étreinte passionnée.

Moule, surpris de cette expansion, les regardait d'un oeil scrutateur. Il les écarta l'un de l'autre, et s'adressant à Richard :

— Permettez, dit-il, nous ne sommes pas ici pour faire de la tendresse. Vous êtes M. Syramin ?

— Oui.

— Et vous prétendez qu'un vol de quatre cent mille francs a eu lieu chez vous cette nuit ?

— Hélas ! oui, dit Richard, quatre cent mille francs dont j'étais dépositaire.

— Ah !... Depuis quand ?...

— Depuis hier soir.

— Et monsieur est votre père ? demanda Moule

en désignant Causson.

— Oui, c'est vous qui venez de me le révéler.

— Très bien ! fit l'agent.

En ce moment un commissaire de police entra. Moule le prit à part et le mit en quelques mots au courant de ce qui venait d'arriver.

Causson fut d'abord interrogé.

— Vous êtes, lui dit le commissaire, le nommé Causson, condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés pour faux.

Causson eût voulu nier ; mais la gorge serrée par l'émotion, il ne put articuler aucun mot.

— L'arrêt, continua le commissaire, est du 20 février 1846 ; par conséquent, il s'en faut d'un jour que votre contumace ne soit purgée. De ce chef déjà, nous vous constituons en état d'arrestation, et la prescription sera interrompue aujourd'hui même.

Causson baissa la tête. Richard, désespéré, voulut intervenir ; mais le commissaire lui imposa silence.

— Maintenant, demanda le commissaire à Causson, veuillez vous expliquer au sujet du vol qui vient d'avoir lieu dans cette maison ?

En même temps, il faisait passer Richard et sa mère, sous la surveillance de deux agents, dans une pièce voisine, dont la porte fut refermée.

— Mais que voulez-vous que je vous dise ? fit Causson égaré.

Il raconta ce qu'il savait, ce qu'il avait déjà dit à Richard. Le commissaire et Moule l'écoutaient avec un sourire d'incrédulité.

— Procédons aux constatations, dit le commissaire.

Causson s'arrêta consterné, en voyant son secrétaire forcé, fouillé... Tout à coup, il courut à une cachette, pratiquée dans le mur à côté du secrétaire, et l'ouvrit.

— Ah ! ils n'ont pas vu cela ! s'écria-t-il avec un soupir de satisfaction.

Et il retira des papiers. Le commissaire s'en empara vivement.

— Comment ! des titres de rente au porteur, il y en a là pour cent cinquante, deux cent mille francs.

— Oui, deux cent mille.

— D'où vous viennent ces valeurs ? Comment vous les êtes-vous procurées ?

— Mais, c'est tout simple, M. Maheurtier, en mourant, m'en a données.

— Ah ! M. Maheurtier, interrompit Moule ironiquement, l'homme que vous avez volé autrefois !

— Mais il m'avait pardonné, il...

— Très bien ! fit Moule en ricanant.

— Passons chez M. Syramin, dit le commissaire, en laissant Causson dans sa chambre sous la garde d'un agent.

Dans l'atelier de Richard, après différentes constatations sommaires, M^{me} Syramin et son fils

Partout on prévoit des éventualités belliqueuses à brève échéance.

Samedi, l'Empereur d'Allemagne a profité de la présence d'un grand nombre de généraux à la réception de la cour au vieux palais, pour calmer par avance l'émotion que devait causer l'appel des 72,000 réservistes.

Il leur a fait comprendre qu'il n'y avait là qu'une simple question d'étude et de maniement du nouveau fusil à répétition, mais nullement une indication que l'armée dût s'en servir bientôt.

Il a ajouté ensuite textuellement :

« Messieurs, les réserves seront appelées pour être exercées au maniement du nouveau fusil. Ceci va donner lieu à de nouveaux bruits de guerre, mais je vous assure positivement qu'il n'y aura pas de guerre. »

Voilà de sages paroles, parties de haut, qui valent mieux que toutes les dépêches à sensation et qui sont appelées à tranquilliser les intérêts inquiets.

L'ÉCHÉANCE

Aurons-nous la guerre au printemps prochain ? — A cette question qui préoccupe si vivement l'opinion publique, nul ne pourrait aujourd'hui faire une réponse catégorique, pas même M. de Bismarck, quoique le chancelier de fer soit incontestablement le maître de la situation et tienne, enfermés dans les plis de son ample redingote de soldat, tous les filets de l'humanité.

Mais, si nous ne l'avons pas au printemps prochain, nous ne perdons rien pour attendre ; nous l'aurons un jour, fatalement, et ce jour peut être prochain, comme il peut être encore assez éloigné, car nous l'aurons — ce n'est un secret pour personne — seulement, quand le vieil empereur ne sera plus là.

L'Empereur ne veut pas la guerre pour plusieurs raisons : d'abord, il n'a aucun intérêt à la faire ; ensuite, il n'est pas assuré du succès ; enfin, il ne pourrait pas, vu son grand âge, se mettre à la tête de ses armées, bien qu'on ait affirmé le contraire.

Guillaume a fait l'unité allemande, et on ne voit pas ce que pourrait ambitionner le monarque qui a été assez heureux pour réaliser ce rêve. Du reste, l'Empereur l'a répété assez souvent, cette tâche lui suffit...

... Il ne peut plus maintenant prendre la direction de ses troupes ; ses forces ne lui permettraient même plus de les suivre, et un homme de cette race, — on peut en être certain, — ne se résignera jamais à les accompagner seulement de ses vœux.

Ses conseillers ne l'ignorent pas, et, à défaut d'autres raisons, celle-là seule suffirait pour garantir le maintien de la paix.

En l'état actuel, les Allemands ne peuvent faire la guerre qu'à la condition d'être attaqués ; et le chancelier a bien raison de dire qu'ils ne nous attaqueront pas les premiers.

furent interrogés.

— Et vous dites, répétait le commissaire à Richard, que ce dépôt vous a été confié hier soir ?
— Oui, j'étais sans défiance. Ah ! si j'avais écouté M. Iriel. Mais vous paraissez le soupçonner ? Oh ! non, il est innocent, je vous le jure !

Le commissaire et Moule le laissaient dire et l'écoutaient, secrètement émus de cet accent sincère, mais incrédules de parti pris. Il était cinq heures du matin.

— Nous ne pouvons pas, dit le commissaire, nous livrer à de plus amples constatations avant qu'il fasse jour. Nous reviendrons dans deux ou trois heures. Mais je ne dois pas vous dissimuler, dit-il à Richard, que jusqu'à présent, je ne vois rien qui indique positivement une escalade et une effraction venant du dehors, et que, naturellement, les premiers soupçons se portent sur celui que vous appelez votre père et sur vous.

— Sur moi ? s'écria Richard.

— Oui, sur vous.

— Mais c'est impossible ! Je vous ai dit par qui ce dépôt m'avait été confié.

— Je dois provisoirement m'assurer de votre personne. Vous allez nous suivre.

Sur le palier, Richard, en revoyant son père, se jeta dans ses bras.

— Ils me soupçonnent, moi aussi, s'écria-t-il ; ah ! tant mieux, cher père, ton innocence éclatera

Mais la situation peut se modifier du jour au lendemain, par l'arrivée d'un gros événement.

C'est en prévision de cette catastrophe, que personne ne souhaite, — nous autres Français moins que qui ce soit, — mais que tout le monde redoute, qu'il faut redoubler de vigilance et d'activité.

Jusqu'à-là, nos voisins auront beau agiter le spectre de la guerre, elle n'aura pas lieu, parce que ce n'est pas nous, malgré toutes les excitations, qui entamerons jamais les hostilités.

Mais alors l'équilibre européen, ou cette trêve qu'on nomme ainsi aujourd'hui, sera virtuellement rompu ; nous assisterons à un nouveau groupement des puissances, et le pétard depuis si longtemps chargé ne tardera pas à faire explosion.

En attendant, dormons tranquille ; mais ne consacrons à notre repos que le temps strictement nécessaire. Employons tout le reste à nous préparer en vue des luttes à venir. (France militaire.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Si l'on ne prend pas de précautions au point de vue extérieur, la prudence est à l'ordre du jour à l'intérieur du Palais-Bourbon. Les journalistes les plus connus ne peuvent pénétrer dans le sanctuaire ou le coupe-gorges sans exhiber leurs cartes. Demain on les fouillera. Il nous semble que ce sont les députés républicains qu'on devrait fouiller. Car c'est de leurs poches que sortent tous les revolvers qui jouent depuis quelque temps un si grand rôle. Un de nos confrères républicains nous disait tout à l'heure qu'il allait réclamer une augmentation d'appointements de son journal : « car, nous disait-il, si tous les députés républicains qui ont trahi leur mandat et menti à leurs promesses se mettent en devoir de répondre par des coups de pistolet aux réclamations, ce sera au Palais-Bourbon une arquebusade perpétuelle. Ce jugement porté sur les républicains par un républicain n'est pas sans fondements.

Un dernier écho du scandale de lundi : M. Dreyfus promenait par les couloirs avec force mimique ses joues gifflées lorsque M. Andrieux s'approche de lui et lui demande avec une touchante sollicitude : « Au moins ça ne vous a pas fait de mal ! »

Au cours de la discussion générale du budget de l'agriculture, MM. Dellisse et Le Chevalier ont présenté de très judicieuses observations auxquelles M. le ministre de l'agriculture n'a répondu que par une demande d'ajournement. Ajournons, ajournons, c'est un système commode dont les ministres se trouvent peut-être bien, mais qui n'a pas d'aussi heureux effets pour l'agriculture. A ce propos, nous remarquons que ce ministre, qui avait déclaré maintenir intégralement l'ancien budget, a pris les chiffres de la commission. Comme on le lui

en même temps que la mienne.

Ils furent conduits l'un et l'autre au poste voisin. En même temps qu'eux, entrait une ronde rapportant un homme ramassé boulevard Montparnasse. Cet homme ne pouvait se soutenir ; il avait une cuisse cassée. Il contait aux agents qu'il avait été victime d'une attaque nocturne et que des rôdeurs de barrière l'avaient laissé pour mort sur place, après l'avoir dépouillé.

Causson, en l'apercevant, tressaillit et s'écria :

— L'entaille !

— Vous le connaissez ? demanda Moule.

— Si je le connais ! Oh ! c'est lui, j'en suis sûr maintenant, lui et Léonce qui ont commis ce vol ! Justement celui-ci a été trouvé sur le boulevard. Il sera tombé en escaladant le balcon. L'autre misérable s'est enfui.

Quoi que pût dire Causson, L'entaille persista à ne pas le reconnaître et à soutenir la fable par laquelle il expliquait son accident. Tous trois furent dirigés sur la Préfecture de police et enfermés dans des cellules séparées.

(A suivre.)

Parodie d'un apophthegme célèbre :
Des ivrognes sont attablés au cabaret.
L'un d'eux s'est endormi les coudes sur la table.
Alors ses compagnons, d'une seule voix :
— Tu dors, brute, et l'rhum est dans les verres !

faisait observer, il a répondu : Tiens, je n'en savais rien ! Très-sérieux, nos ministres !

Il s'est élevé un très vif débat entre MM. Montant, Viette, appuyés par la commission, et MM. de Levis-Mirepoix, de Kersauson, Riotteau, Develle. Les premiers réclamaient la substitution des élèves vétérinaires aux élèves de l'école du Pin ; de son côté, la commission du budget proposait la suppression du directeur des haras, et cela sous le prétexte que l'administration des haras était « réactionnaire » ! Les adversaires du projet de la commission n'ont pas eu de peine à démontrer que la substitution et la suppression proposées entraîneraient la désorganisation de l'administration des haras et compromettraient l'industrie de l'élevage du cheval de guerre. Par 355 voix contre 197, la Chambre leur a donné gain de cause.

La question des céréales doit être tranchée, dit-on, aujourd'hui jeudi en conseil des ministres. On croit dans le monde parlementaire que l'entente pourra s'établir sur un système transactionnel.

Il y a eu hier à la Bourse quelques essais de réaction contre les paniques de ces derniers jours. La haute Banque a fourni quelques capitaux pour parer dans une certaine mesure à l'effondrement du marché. Cependant, tous les hommes de finances signalent la nullité absolue des ordres d'achat et l'avalanche des ordres de réalisation à tout prix.

Au Sénat, M. Lucien Brun a combattu une proposition de M. Lafond de Saint-Mur tendant à l'expropriation du château de Chambord et à son acquisition par l'Etat. M. Berthelot a reconnu que le gouvernement ne pouvait prendre à ce sujet aucune initiative.

La musique de la garde républicaine se rendra aux fêtes de Marseille, où elle donnera des concerts au profit des inondés du Midi.

LE TÉLÉPHONE ENTRE PARIS ET BRUXELLES

Hier, à deux heures et demie de l'après-midi, M. le Président de la République s'est entretenu par le téléphone avec le Roi des Belges.

La communication était directe entre l'Élysée et le palais royal de Bruxelles.

Nous lisons aussi dans un journal :

« On sait que Paris est maintenant relié téléphoniquement avec la capitale de la Belgique.

» La nouvelle ligne vient de servir à une tentative curieuse : on a essayé de transmettre à Bruxelles la musique de l'Opéra de Paris. L'expérience a bien réussi, paraît-il, et la Reine des Belges a pu entendre, de son palais, un acte de *Faust*. »

PAIEMENT DES TRAITEMENTS

On se plaint partout, surtout dans nos départements, des retards apportés dans les différents services au paiement des traitements.

Bien entendu c'est le clergé qui souffre le plus de ces retards. Un de nos confrères de Toulouse, le *Messageur*, nous dit, par exemple, que le 25 janvier, nombre d'ecclésiastiques du diocèse n'avaient pas encore reçu le dernier mandat trimestriel échu. Les membres du petit clergé des campagnes sont les seuls qu'on ne paie que tous les trois mois, après le trimestre échu, et cela ne suffit pas : l'administration s'accorde encore un quatrième mois de retard.

On prétend excuser ces retards par le trouble que le système des douzièmes met dans les finances. L'excuse n'excuse rien, puisque par grand hasard le budget de 1886 avait été voté, sinon en temps utile, du moins sans qu'on fût obligé de recourir à l'expédient des douzièmes.

Et si l'on invoque les douzièmes pour expliquer le trouble des finances, que sera-ce donc cette année ? On a voté deux douzièmes, mais au train de torture dont va le budget de 1887 on doit prévoir le vote de trois, quatre et peut-être douze douzièmes provisoires, car il n'est pas bien sûr que ce que certains journaux républicains nom-

ment eux-mêmes le monstre de M. Dauphin arrive à terme. Or, si on vote avec un retard d'un an une loi de finances qui est la reproduction pure et simple du budget de 1886, combien faudra-t-il de temps pour étudier, discuter et voter le budget de 1888, un budget tout neuf qui, nous dit-on, tiendra compte de toutes les revendications démocratiques sans pressurer les contribuables ? S'il faut près de 24 mois à la République pour enfanter un monstre, que durera la gestation du chef-d'œuvre ?

Les traitements courent risque de ne plus être payés du tout, du moins ceux des petits employés, car les gros bonnets prennent leurs précautions pour n'avoir point à pâtir.

Il sera assez difficile aux journaux républicains de rejeter sur les conservateurs la responsabilité de ce gâchis. La droite parlementaire ne fait partie ni de la commission du budget, ni des ministères qui dans leurs luttes byzantines piétinent si bien le terrain financier, qu'ils le défont un peu plus chaque jour, et ne tarderont pas à le changer en un abîme où s'engloutira sans retour la fortune du pays.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 février.

La situation du marché est un peu moins mauvaise ; l'inquiétude causée par une liquidation laborieuse jointe à une anxiété profonde n'ont point empêché le cours de nos rentes de se raffermir un peu : 3 0/0, 77.95 ; 4 1/2 0/0, 105.80.

Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier ont un bon courant d'affaires au comptant. Leur prix relativement peu élevé les met à la portée des petits capitalistes qui s'y portent avec empressement. L'action se négocie à 1,282.

La Société Générale subissant le contre coup des mauvaises tendances générales a un peu fléchi. L'action cote 455.

L'action de la société de Dépôts et Comptes courants est immobile à 602.50.

Demandes nombreuses sur les polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

Le Crédit Lyonnais se négocie au cours de 510 en baisse de 15 francs sur le cours précédent.

Au milieu du désarroi dans lequel sont plongées les valeurs des diverses institutions de crédit, le Panama soutient fermement ses cours précédents. L'action se négocie à 392.

Le marché des actions de chemins de fer ne souffre que faiblement de la baisse générale, les variations sont relativement peu importantes.

Nouvelles militaires.

Voici la liste des sous-officiers du 9^e corps d'armée admis à subir les épreuves de l'examen oral pour l'admission à l'École de Saint-Maixent :

66^e régiment d'infanterie : Deramez, sergent-major ; Drouineau, sergent-major ; Talin, sergent-major.

68^e régiment d'infanterie : Blain, sergent-major ; Camouillet, adjudant ; Coppin, sergent-major ; Gardel, adjudant.

77^e régiment d'infanterie : Dumas, sergent-major ; Vanwastermeulen, sergent-major.

90^e régiment d'infanterie : Pézard, adjudant ; Rapilly, sergent-major.

125^e régiment d'infanterie : Baye, sergent-major ; Dubourg, sergent-major ; Helleringer, sergent-major ; Legendre, adjudant.

135^e régiment d'infanterie : Magny, adjudant.

18^e bataillon de chasseurs : Desfontaines de Lacroix, sergent-fourrier.

La commission de l'armée s'est réunie sous la présidence de M. de Mahy, pour continuer l'examen de la proposition de M. Thiers, sur l'instruction militaire préparatoire.

Elle a adopté les articles 3 et 4 rendant obligatoire l'instruction militaire pour l'obtention des brevets, certificats et diplômes universitaires jusqu'au baccalauréat.

L'article 3 rendant obligatoires les séances d'exercices militaires au chef-lieu de canton, pour les jeunes gens de dix-sept à vingt ans, a été combattu par M. Labordère et adopté après une longue discussion.

Nous avons annoncé en son temps que le ministre de la guerre avait mis au concours l'orchestration de la *Marseillaise* et le *Salut au drapeau*.

Le jury, sur les 189 arrangements qui lui ont été soumis, a retenu trois partitions qui ont le mieux réalisé le but que l'on voulait atteindre.

Ces trois partitions ont été répétées sur la scène de l'Opéra, par l'excellente musique de la garde républicaine, devant le général Boulanger, M. Ambroise Thomas et un personnel nombreux de compositeurs d'élite et de professeurs du Conservatoire.

Une seule de ces partitions sera acceptée et distribuée aux différents régiments.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les Tramways. — Peut-on espérer qu'en présence de la réprobation générale que rencontrent les travaux du tramway au tournant du pont Cessart, l'autorité ait enfin ouvert les yeux? On constate que depuis deux jours les ouvriers ont abandonné ce chantier et que tout est en suspens. Bravo! s'écrie-t-on de toutes parts; on ne laissera pas se poursuivre la détérioration du trottoir du pont.

C'est incompréhensible qu'on ait laissé écorner d'une façon si disgracieuse le tournant du côté droit, mais le mal est réparable.

Faire et défaire, c'est toujours travailler.

LISTE ÉLECTORALE, MUNICIPALE ET POLITIQUE

Nous rappelons que le délai de 20 jours ouvert aux réclamations, afin d'inscription ou de radiation, expire demain vendredi 6 février, à minuit.

Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être accueillie.

Nous engageons instamment les électeurs à profiter de ce dernier délai pour s'assurer de leur inscription sur les listes électorales.

LA VENTE DES DIAMANTS DE LA COURONNE

La vente aux enchères des diamants de la couronne, votée par les deux Chambres, aura lieu, comme on sait, du 1^{er} au 10 mai prochain, au nom de la direction des Domaines.

Il convient de rappeler que tous les administrateurs des sociétés de secours mutuels peuvent, dès à présent, réclamer une participation au produit de cette vente en faveur de leur caisse de retraites.

Plusieurs journaux, dit la Paix, ont annoncé la nomination de M^{re} Freppel, évêque d'Angers, au siège archiépiscopal de Lyon. Nous pouvons assurer qu'il n'a jamais été question au ministère de l'intérieur de déplacer M^{re} Freppel.

M. Goblet a reçu hier matin, au ministère de l'intérieur, entre autres préfets, celui de Maine-et-Loire, M. Bardou.

CONCERT AU PUY-NOTRE-DAME

Le dimanche 23 janvier, la musique du Puy-Notre-Dame, avec le concours de deux artistes d'Angers, MM. Telliham et Danière, a donné son concert annuel.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN BILLET DE LOGEMENT

Pierre s'échappa des mains d'André, qui cherchait à le retenir, et courut, tout d'une haleine, en se dirigeant vers la ferme. Ses yeux étaient injectés de pourpre, ses gestes désordonnés. Quand il traversa le village comme la foudre, chacun se recula épouvanté; ce qu'on craignait venait d'arriver: il était fou furieux.

Après quelques moments d'hésitation, du milieu de la foule qui l'avait vu passer, trois ou quatre hommes des plus forts se lancèrent à sa poursuite, redoutant un malheur.

Ils voulaient s'emparer de lui; mais le vigoureux vieillard se débarrassa de leur étreinte, pour reprendre sa course effrénée. Il atteignit sa maison, entra comme une bombe dans la salle où Geneviève et Annette étaient assises. Les deux femmes, le voyant en cet état, se levèrent épouvantées. Pierre leur fit un geste, en leur disant de ne pas bouger et en leur faisant comprendre qu'elles n'avaient rien à craindre.

La halle du Puy, transformée en salle de concert, était bondée de spectateurs du Puy et des communes voisines.

Le programme de la fête était varié. La musique, sous l'habile direction de M. Breteaudière, enleva brillamment divers morceaux: la *Croix d'honneur*, ouverture; la *Moschetto*, polka; la *Marche triomphale des écoles*, et le *Refrain des Vosgiens*, puis romances, duos et chaussonnettes furent chantés par divers amateurs de la localité. Citons au premier rang MM. Diard et Bonin.

M. Diard, au Puy, est l'enfant gâté du public qui, dans la circonstance, est bon juge, car M. Diard ferait très bonne figure sur une plus grande scène.

M. Catroux s'est très bien tiré d'affaire dans *J'abandonne Jeannette*, lamentation comique; il excelle dans ce genre, c'est le *Jérémie* de la troupe. Une bonne note à MM. Grellepoix, Epagueul, Jollivet et Catroux, pour l'interprétation de leur bouffonnerie musicale, le *Concours de Bazu-les-Malandrins*.

Nous devons des remerciements à MM. Danière et Telliham. M. Danière a une fort belle voix de baryton et a chanté avec beaucoup d'art les *Cloches de Corneville*, *Mon courrier*, etc.

M. Telliham a été désopilant dans un *Point c'est tout*, chaussonnette, et dans plusieurs autres morceaux comiques.

Une polka à coups de langue, jouée par MM. Gaudicheau et Colinette, a été fort goûtée. M. Gaudicheau fait de véritables tours de force sur le piston.

Une quête fructueuse a été faite pour les pauvres qui n'avaient pas été oubliés. La soirée a été bonne pour tous. — B. L.

ANGERS.

Un bal très brillant et très gai a été donné, mardi, par M. et M^{me} Bonneville, boulevard du Palais, à Angers.

Le 4, un autre bal sera donné par M. et M^{me} Désiré Richou.

Le 5, bal chez M^{me} la baronne de Lanet, château du Pin.

Le 15, soirée dansante chez M^{me} de la Ferrandière.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche prochain, 6 février, à 4 heures 1/2, à la salle du Cirque, l'Association artistique donnera un GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE avec le concours de M. Guilman, compositeur, organisateur de la Trinité et de la Société des Concerts du Conservatoire, membre du Collège des Organistes de Londres; M^{me} Dalmont, soprano des Concerts du Trocadéro; M. L. Barran, ténor du Conservatoire de Paris; M. Ch. Molé fils, flûtiste, ancien pensionnaire de l'Association artistique d'Angers, flûtiste de l'Opéra-Comique de Paris.

Il sera fait aux abonnés, pour cette solennité musicale, une réduction considérable.

BAUGÉ. — M. Marcel Girette, ancien vice-président au Tonkin, vient d'être nommé receveur particulier des finances à Baugé (2^e classe).

M. Girette est le neveu de Paul Bert qui l'avait emmené avec lui au Tonkin.

M. Tramond, auquel succède M. Girette, est nommé receveur particulier à La Flèche (1^{re} classe).

— Asseyez-vous, dit-il, et écoutez-moi bien. Marcel est mort, n'est-ce pas?

Les deux femmes s'interrogèrent du regard.

— Inutile de nier; je viens de voir son nom inscrit sur le monument qu'on lui a élevé, à lui et à ses compagnons. A ce moment, je ne sais quel changement s'est opéré en moi; j'avais la tête en feu et je me suis réveillé comme d'un profond sommeil. Il m'a semblé que j'avais rêvé; ma mémoire est revenue sur un point obscur que je ne m'explique pas; et je me suis tout rappelé; le combat du 12 septembre, l'ambulance, les morts et Marcel au milieu d'eux.

Il raconta la scène comme si elle s'était passée la veille, et quand il eut terminé son récit:

— Pouvez-vous me dire ce que c'est que l'autre maintenant, comment il se trouvait ici, et pourquoi il m'appelait son père? parlez, je serai calme.

Geneviève, toute tremblante, prit la parole et raconta sans détour ce qui s'était passé: la folie de Pierre, sa visite à l'hôpital, la cérémonie funèbre, le billet de logement, l'erreur du fermier qui avait été cause du pieux mensonge, le retour de l'orphelin tout heureux de retrouver une famille, l'amour des deux jeunes gens, etc., etc. Tout cela fut dit simplement, et Pierre sentait ses yeux s'emplier de larmes au récit de sa femme.

— Que vous êtes bons, dit-il; venez que je vous

UNE ÉLECTION DANS LES DEUX-SÈVRES

Dimanche a eu lieu l'élection de M. Perret, candidat républicain, au conseil général des Deux-Sèvres, dans le canton de Saussé-Vaussais. M. Perret a été élu par 1,564 voix contre 1,393 données à son concurrent conservateur, M. Denieul. En huit jours, les voix de M. Denieul sont montées de 4,008 à 1,393.

La *Revue de l'Ouest* dit à ce sujet:

« Dans un canton occupé depuis si longtemps par les républicains que nous n'y présentions plus de candidats, le résultat de l'élection de dimanche est un véritable succès pour les conservateurs.

» Nous tenons à féliciter M. Denieul et à le remercier encore d'avoir si vaillamment soutenu la lutte.

MORT D'UN SÉNATEUR DE LA VENDÉE

On annonce la mort de M. Gaudineau, sénateur monarchiste du département de la Vendée.

M. Gaudineau est mort à Luçon, à l'âge de 70 ans.

Grand propriétaire, M. Gaudineau n'était entré dans la vie politique qu'aux élections du 30 janvier 1876.

Il fut réélu au renouvellement en 1882.

Depuis 26 ans, M. Gaudineau était maire de Luçon. Il était en même temps président du Conseil général de la Vendée.

LE MANS.

Les casernes du Mans recevront les nouveaux noms ci-après:

La caserne de Trompe-Souris, — général de Négrier.

La caserne de la Mission, occupée par le 26^e d'artillerie, — général Cavaignac.

La Nouvelle-Caserne, occupée par le 31^e d'artillerie, — général Paixhans.

La caserne de Saint-Pavin, — général Chanzy.

Des plaques de marbre apposées à l'entrée de chaque caserne indiqueront les nouveaux noms. Elles contiendront, en outre, une courte biographie des généraux que nous venons de désigner.

DOULOUREUX INCIDENT DE TIRAGE AU SORT

Un incident aussi triste que singulier a eu lieu pendant le tirage au sort à Quimper.

Au moment où l'on venait d'appeler le nom de Vincent Carot, engagé volontaire aux équipages de la flotte, calfat à bord du *Marengo*, à Toulon, le maire, qui allait tirer pour ce jeune homme, a reçu une dépêche annonçant sa mort, avec prière de faire part à sa famille de la douloureuse nouvelle. Le contingent étant arrêté à l'avance, le maire n'en a pas moins tiré pour le malheureux décédé, et a amené le numéro 8.

La Petite Guerre

Voici le sommaire du second numéro de la *Petite Guerre*, journal satirique hebdomadaire, qui vient de paraître (rédacteur en chef, M. Léo Tail):

Un général espion et voleur, dossier complet d'un

embrasse.

— Nous pardonnons-tu, dit Geneviève en pleurant, d'avoir menti pour ne pas augmenter ta peine?

— Si je vous pardonne! mais je n'ai rien à vous pardonner; je n'ai qu'à vous aimer davantage.

— Et lui... et André? fit Annette.

— Le cher enfant? Mais qu'il vienne... qu'il vienne de suite; il sera de la famille; appelez-le, faites-le venir. Où est-il? Il me craint peut-être; je lui ai tant fait peur.

— André! cria le vieillard.

André, étonné d'entendre Pierre l'appeler par son nom, s'approcha en tremblant.

— Viens, mon enfant, viens, mon fils; je sais tout, je ne suis plus fou; je connais tes malheurs et ton dévouement; viens, ne crains rien, fit Pierre avec exaltation.

Puis, entraînant le jeune homme auprès des femmes anxieuses, il mit sa main dans la main de sa fille:

— Soyez heureux, dit-il, et dépêchez-vous de me rendre grand-père.

O. MICHON.

FIN.

colonel opportuniste nommé général par M. de Freycinet (ce dossier a été copié en 1871 à la préfecture de police par le général Cluseret et est en la possession de M. Léo Tail qui se fait un devoir de le reproduire in-extenso.) — Prédications pour la semaine. — Les députés lainés. — Le généralissime Boulanger. — Logique républicaine. — Turlutaines, fantaisies diverses, etc.

La *Petite Guerre* est le meilleur marché des journaux hebdomadaires parisiens; le numéro coûte seulement 5 centimes. L'abonnement, très modique, est d'un franc pour un trimestre, ou de trois francs par an. Direction et administration: 51, rue de Lille, à Paris.

FAITS DIVERS

En 1863, Paris comptait 33 journaux, recueils et revues politiques.

En 1887, il en compte 88.

A cette même époque, le total des journaux publiés à Paris était de 865.

En 1887, il atteint 1,540.

En province, il y avait 600 journaux, en chiffre rond, sans compter les revues et bulletins de sociétés.

En 1887, il y en a 2,819, soit une moyenne de 32 à 33 par département; mais la répartition est très capricieuse: les Bouches-du-Rhône ont 151 journaux, le Nord 143, la Gironde 120, le Rhône 94... Par contre, la Lozère en a 8, la Haute-Loire 9, et les Hautes-Alpes 10, etc.

**

C'est le Camembert maintenant, le plus fin des fromages français, qui est l'objet de l'imitation allemande. On en fabrique de grandes quantités à Kiel, et il se vend en Allemagne sous le nom de « camembert-thase », fromage de Camembert. On a commencé à en exporter en Angleterre et aux États-Unis.

Ce pseudo camembert n'a du camembert français que l'apparence. Pour le goût, on dirait du fromage de Bourgogne français. Le connaisseur ne peut pas s'y tromper.

A la suite d'un traité passé avec un des producteurs les plus importants de Camembert, près Vimoutiers (Orne), l'ÉPICERIE CENTRALE peut vendre actuellement ces fromages à 0 fr. 60 cent. pièce.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 29 janvier:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Emin-Bey et le Soudan; La Bratva russe; Incendie de l'Alcazar de Tolède; Le Théâtre illustré: Comédie-Française: *Francillon*; Promenade dans les égouts; La Bénédiction de l'eau en Pologne; Beaux-Arts: *Sur la Tamise*, tableau de M. Eugène Vail; M. Gustave Bartet; M. Nicolas Sernenow; Le général Coffinières de Nordeck; M^{re} Fromentin; M. Ferdinand Gaillard; Les Funérailles de Paul Bert. — Théâtres, par Charles Monselet. — Le Monde Financier. — Echechs. — Rébus.

GRAVURES: La Bratva offerte au général Sausier, par M. Jean Haritonenko, de Moscou. — Emin-Bey, docteur Schnitzler, gouverneur des provinces de l'Équateur. — Espagne: L'Alcazar de Tolède. — Paris souterain: Excursions dans les égouts, au profit des Inondés du Midi. — La Bénédiction de l'eau en Pologne. — Le Théâtre illustré: *Francillon*. — *Sur la Tamise*, tableau de M. Vail. — M. de Sernenow. — Le général Coffinières de Nordeck. — M^{re} Fromentin. — M. Bartet. — M. Ferdinand Gaillard. — Les Funérailles de Paul Bert. — Echechs. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Écho Saumurois.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 30 janvier 1887.

Versements de 167 déposants (30 nouveaux), 33,711 fr.

Remboursements, 41,108 fr. 29.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 3 février,

RIGOLETTO, opéra en 4 actes, musique de Verdi.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre (près l'Église),

SAUMUR

Le propriétaire des Magasins A LA VILLE DE PARIS vient de traiter deux affaires surprenantes de Bon Marché, en **TOILES DE FIL, TOILES DE COTON ET MOUCHOIRS DE POCHE.**

Désirant mettre ces Affaires en vente immédiatement, le temps lui manque pour envoyer des circulaires. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui veulent faire des Achats dans ces Articles, qu'à partir du

Samedi 5 Février courant,

il leur offrira des Toiles et des Mouchoirs de poche à des prix inconnus de BON MARCHÉ. Les acheteurs ont intérêt à venir se renseigner et comparer : ils y trouveront un très grand avantage.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE E. VOLTZ.

Les créanciers de la faillite du sieur E. Voltz, tenant la brasserie de Strasbourg, à Saumur, sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de commerce rectifié, ils doivent dans le délai de 20 jours, à partir d'aujourd'hui, se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs à M. Ludovic Proust, expert-comptable, demeurant à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le vendredi 25 février 1887, à 10 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, devant M. Baugé, Florestan, juge-commissaire de ladite faillite, et sera continuée sans interruption.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier du Tribunal,

(74) GAUTIER.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A AFFERMER

En bloc ou en détail, au gré des amateurs,

Pour entrer en jouissance en 1887.

Le dimanche 27 février 1887, à 4 heures,

En la Mairie de St-Lambert-des-Levées,

La Ferme de la Gagnerie

Occupée par le sieur Meschine-Raguin,

Située communes de Saint-Lambert, Vivy et Allonnes;

Comprenant : bâtiments, terres et prés, le tout contenant environ 29 hectares 66 ares 24 centiares.

Une grande partie des terres à la porte de Saumur peut être cultivée en jardins.

On pourra traiter, avant le jour indiqué, en s'adressant à M. GURNEY-VEAU, propriétaire au château de la Sallé, près Montreuil-Bellay, ou à M^e PINAULT, notaire. (63)

UN JEUNE HOMME sérieux, exempt du service militaire et muni de ses brevets, demande des écritures ou une place de comptable.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Sise rue du Temple, n° 17,

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, ou à M^e GRILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

L'AUBERGE

DU CANARD-ROUGE

Rue du Petit-Versaille, n° 12.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, rue d'Orléans. (67)

A LOUER

Grande Cave et Maison

Situés à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M^e veuve Antoine POITOU. (69)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Seimes, Bîemes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT.

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison :

Brosserie, Cirage pour harnais,

Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais;

Encaustique pour parquets et le

Chromo extra siccatif pour carrelage;

Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

Presque pour rien !

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent limité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr., franco dans toute la France.

6 couteaux avec excellentes lames en acier.
12 (6 cuillères et 6 fourchettes).
24 (12 cuillères à café et 12 cuillères à moka).
12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillères à œufs).

6 (porte-couteaux).
2 (1 louche et 1 cuillère à lait).
2 (1 scier et 1 théière).
2 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. — Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. — Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite; toute commande peut donc être faite en confiance. — Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la

Maison universelle d'exportation de S. Klekner à Vienne, Hernalis 98.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÊMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LEMORMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Hilaire, A. MELON (G.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

LA
Régliste Sanguinée
GUÉRIT
les Hèmes, Gastrites, Crampes,
Faiblesse d'Estomac
et Facilité de Digestion.
0⁷⁶ dans toutes Pharmacies.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,
Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé
gratuitement sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et
de la Roë, Angers.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

32^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an.... 6 fr.
— pour six mois... 3 fr. 50
— pour trois mois... 2 fr. 50
Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon,
à Paris.

LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,

au bureau de l'Écho Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes
ni gravures..... 6 fr.
La même, avec annexes, gravures,
modes, patrons, dessins, broderies,
tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau
du journal.

M. G. BESSON, ex-économiste du
Collège de Saumur, muni de bons
certificats, demande une place de
comptable.

Raccommodages et travaux neufs
courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Montée-du-Fort, en
face la Retraite.

En vente chez tous les libraires :
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

ET
DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1930)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

SANS PALAIS
DENTS
NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 FÉVRIER 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	77 80	79	Est	777 50	780	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	505 50	506
3 % amortissable	82 25	83 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1215	1215	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527 50	512 50	Est	381	379
3 % (nouveau)	102 90	104	Midi	1120	1122 50	— 1865, 4 %	515	520	Midi	388	386
4 1/2 % (nouveau)	102 90	104	Nord	1530	1545	— 1869, 3 %	408	406	Nord	389	390
Obligations du Trésor	106 50	107 50	Orléans	1395	1300	— 1871, 4 %	394	390	Orléans	387	386 75
Banque de France	4200	4130	Ouest	870	867 50	— 1875, 4 %	519 50	517	Ouest	387	386 50
Société Générale	460	460	Compagnie parisienne du Gaz	1430	1445	— 1876, 4 %	517 50	514	Paris-Lyon-Méditerranée	387 50	384 50
Comptoir d'escompte	535	540	Canal de Suez	1935	1970	Bons de liquid. Ville de Paris	521	522 50	Paris-Bourbonnais	388	388
Crédit Lyonnais	1025	1020	C. gén. Transatlantique	495	495	Obligations communales 1879	465	476	Canal de Suez	585	580
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1295	1310	Russe 5 0/0 1870	160 50	160	Obligat. foncières 1879 3 %	476	463			
Crédit mobilier	235	235				Obligat. foncières 1883 3 %	376	374 50			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.